



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 70870

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport d'information de M. Didier Migaud sur la rémunération pour copie privée, n° 3466. Le rapporteur propose l'élargissement des exemptions pour usage professionnel. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70870

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7340